

# RÉSOLUTIONS ADOPTÉES



## RÉSOLUTION 2

### DÉCLARATION DE POLITIQUE DU PROGRAMME D'ÉDUCATION SYNDICALE (PES)

---

#### **OBJECTIFS DU PES**

Le SEPB s'est donné comme vocation la sauvegarde et le développement des intérêts sociaux et économiques de ses membres. En ce sens, le programme d'éducation syndicale (PES) a pour but la promotion du développement de dirigeants syndicaux et de délégués dynamiques. Le PES vise à fournir aux militants et aux militantes les outils pédagogiques qui leur permettront d'approfondir leurs connaissances afin de mieux orienter leurs actions syndicales.

#### **PRINCIPES DU PES**

Le PES s'appuie sur les principes suivants :

##### **1. L'éducation et le changement**

Pour mener à bien les luttes visant l'amélioration des conditions de travail, les travailleuses et les travailleurs n'ont eu d'autre choix que de se tourner vers l'action collective. Les syndicats sont les véhicules que les travailleuses et les travailleurs ont mis sur pied dans le but de faire valoir leur position. L'éducation syndicale ne peut se comprendre que dans ce contexte : l'éducation pour la défense et la promotion des intérêts de nos membres par un changement collectif dans notre vie au travail, dans nos collectivités, dans notre société.

##### **2. L'éducation et le leadership**

La force d'un syndicat provient des connaissances des membres et de leur capacité de mobilisation. La force de nos membres a toujours eu pour base la mise en place de dirigeants, de conseillers et de délégués solides en milieu de travail. Une équipe qui assure la représentation de leurs membres, qui fait la promotion de la culture syndicale, qui inspire confiance aux travailleuses et aux travailleurs, qui évalue les préoccupations ouvrières dans un contexte plus large et, généralement parlant, qui mène la lutte en faveur de la promotion et du respect des droits des travailleuses et travailleurs.

##### **3. L'avenir du leadership**

Au sein du syndicat, le processus naturel d'évolution (nouvelles unités, départs à la retraite, mutations suite à des élections) entraîne continuellement l'arrivée de nouvelles personnes dirigeantes et de personnes déléguées. Cependant, au cours du prochain siècle, quelque chose d'autre aura un impact sur notre syndicat.

On remplacera de plus en plus la main-d'œuvre actuelle par des travailleuses et travailleurs plus jeunes et qui ont des origines sociales et culturelles totalement

différentes, ce qui pose un défi : le changement de génération et la continuité du leadership. Il est impératif d'assurer notre avenir comme syndicat fort, dynamique et progressiste pour continuer à promouvoir l'amélioration des conditions de vie des travailleuses et des travailleurs. Le développement de ces nouveaux leaders potentiels sera crucial.

#### **4. L'esprit critique**

Les dirigeants et les délégués syndicaux doivent en tout temps bénéficier des outils et des capacités nécessaires afin de s'occuper des problèmes qui se posent quotidiennement au lieu de travail, notamment ceux qui sont liés aux griefs, aux divers tribunaux administratifs et aux avantages sociaux. Le PES vise à aider à développer « l'esprit critique », soit une aptitude au leadership particulièrement importante qui consolide les autres aptitudes et les applique à un contexte plus large.

L'esprit critique, c'est tenter d'avoir le contrôle sur ce qui se passe autour de nous et préciser notre position. C'est apprendre à donner un sens aux faits et évaluer ce que nous pouvons en tirer. L'esprit critique, c'est analyser, évaluer, élaborer une stratégie et, surtout, relever le défi.

#### **5. Nos programmes, nos besoins**

Depuis ses origines, le SEPB a mis en place un programme de formation largement animé par ses militantes et militants et qui visait à outiller ses membres dans l'accomplissement de leurs fonctions syndicales. Le programme de formation continue à répondre à ces besoins.

La restructuration menant à la formation du SEPB-Québec a modifié sur plusieurs aspects l'offre des services jusqu'alors proposés.

Dans un premier temps, il importait d'offrir aux militantes et militants des nouvelles sections locales de la formation spécifique aux différentes fonctions qu'ils (elles) auront à effectuer au sein de leur exécutif respectif.

En deuxième lieu, le SEPB-Québec, par l'élargissement du comité d'éducation et une consultation soutenue des sections locales, a organisé des sessions de formation répondant davantage aux besoins spécifiques des membres.

Les membres de l'exécutif du SEPB-Québec ont réitéré l'importance qu'ils portent à l'élargissement d'un solide programme de formation syndicale en souhaitant développer et faciliter l'accès à certaines formations plus spécifiques s'adaptant aux nouvelles réalités culturelle, sociale et économique.

Les personnes militantes des sections locales offrent du service de premier niveau mais certaines d'entre elles font face à un volume plus important de dossiers complexes et variés. Les conseillères et conseillers du SEPB-Québec accompagnent et continueront d'accompagner les personnes militantes qui offrent ce service. Ces personnes ont, pour la plupart, suivi l'ensemble de la formation disponible au SEPB-Québec et ont développé,

au fil du temps, les habiletés nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions. Voilà une démarche normale, habituelle, voire traditionnelle, dans le monde syndical.

## **6. Notre défi**

Cependant, comment pouvons-nous améliorer les compétences de nos militantes et militants responsables de dossiers dans leurs actions syndicales ?

Comment faire face au départ massif à la retraite de nos membres, de nos militantes et militants ?

Comment se renouveler, s'adapter, réinventer nos structures dans un délai aussi court ?

Voilà un défi important que nous devons relever au court des cinq à dix prochaines années.

### **Proposition du comité exécutif du SEPB-Québec**

**ATTENDU** que le SEPB-Québec comme ses sections locales, désire investir davantage en éducation;

**ATTENDU** la complexité des lois et du contexte des relations du travail;

**ATTENDU** l'importance d'offrir des formations plus ciblées et adaptées au monde du travail;

**ATTENDU** que face à la courbe démographique où les départs s'accéléreront au cours des prochaines années, il est impératif de bouger maintenant et préparer de plus jeunes militantes et militants à prendre la relève;

**ATTENDU** qu'il est également important de préparer la relève aux postes laissés vacants de conseillères et conseillers;

### **IL EST PROPOSÉ**

**QUE** le SEPB-Québec, en collaboration avec les sections locales, examine la possibilité de mettre sur pied un fonds spécial dédié à la formation syndicale ;

**QU'** il soit soumis aux personnes déléguées, lors du prochain congrès, un projet de programme de formation préparé par le comité d'éducation après consultation du comité exécutif du SEPB-Québec et financé par un fonds spécial dédié à la formation syndicale.